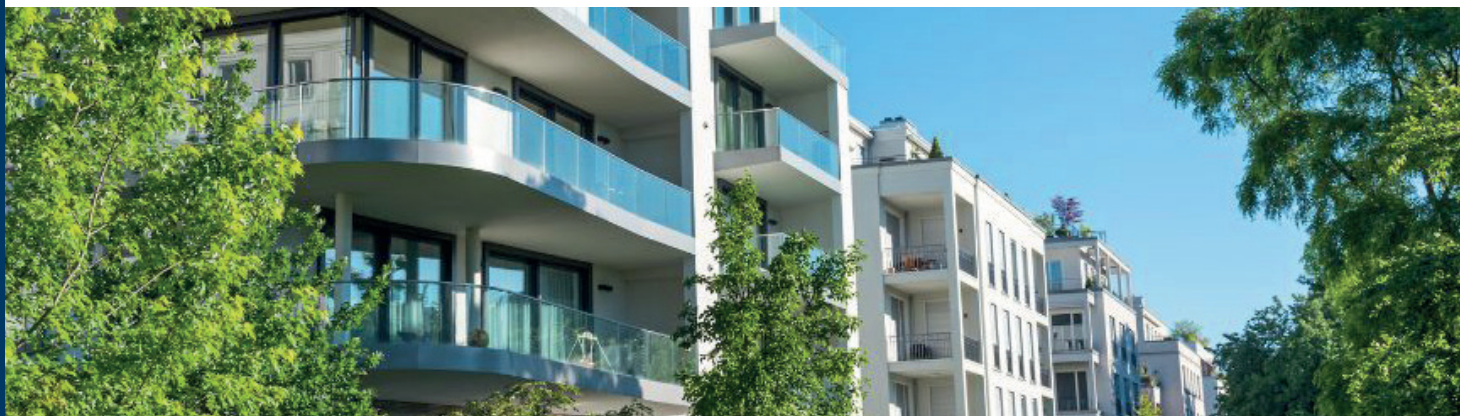


L'ASSURANCE MULTIRISQUE IMMEUBLE



ANTICIPEZ L'AVENIR EN PROTÉGEANT VOTRE PATRIMOINE IMMOBILIER DÈS AUJOURD'HUI

Que vous soyez copropriétaire, propriétaire d'un ensemble de biens, ou gestionnaire de copropriété, vos biens méritent une assurance appropriée. Nos équipes vous accompagnent de l'analyse des risques jusqu'à la structuration d'une police adaptée et vous conseillent sur les mesures de protection spécifiques.

NOS SOLUTIONS

Notre équipe d'experts s'engage à travailler sur des solutions permettant de :

- › Garantir la réparation ou la reconstruction de vos biens en cas de sinistre ;
- › Protéger les revenus générés par vos biens immobiliers ;
- › Garantir la responsabilité de la copropriété.

Chaque solution est étudiée selon votre situation.

Pour répondre à tous vos risques, nos offres peuvent comprendre les garanties suivantes :

- › Multirisques pour immeubles en copropriété ;
- › Tremblements de terre ;
- › Garanties en perte de loyers après sinistre ;
- › Propriétaires non occupants ;
- › Attentats.

LES + DE JUTHEAU HUSSON

Notre mission : vous assister dans la protection et la pérennisation de vos actifs.

Le cabinet Jutheau Husson vous propose un accompagnement complet, de la souscription à la gestion du contrat, jusqu'au suivi en cas de sinistre.

1. Lors de la souscription de votre contrat

- › Analyse ciblée de votre chaîne de valeur pour identifier vos points de vulnérabilité ;
- › Recherche approfondie des garanties les mieux adaptées à vos besoins ;
- › Analyse comparative des différentes solutions du marché.

2. Lors de la vie du contrat

- › Révisions régulières pour vérifier que vos contrats restent performants ;
- › Accompagnement dédié lors des visites de risque menées par les assureurs ;
- › Soutien proactif dans la mise en œuvre de mesures de prévention pour réduire les risques industriels ;
- › Élaboration des résumés de police et des attestations ;
- › Anticipation des renouvellements.

3. Lors d'un sinistre

- › Validation des garanties ;
- › Déclaration et suivi de l'instruction auprès de l'assureur ;
- › Négociation avec l'assureur pour l'obtention d'une indemnisation rapide et optimale.

Demandez un rendez-vous ou une étude personnalisée :

- › +377 97 97 22 22
- › entreprises@jutheau-husson.com
- › 24 Bd Princesse Charlotte, BP 29 MC 98007 Monaco Cedex